

# CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

Applicables à compter du 1er janvier 2025



**Orabank**  
Bénin

# PRÉLIMINAIRES

Nos conditions générales de banque sont applicables à toute la clientèle d'Orabank Bénin : personnes physiques et personnes morales.

Ce document vous sera utile pour vos diverses opérations bancaires. Des précisions et informations additionnelles peuvent vous être fournies sur l'ensemble de notre réseau d'agences par les Responsables d'Agence ou les Gestionnaires de compte.

La tarification mentionnée dans la présente brochure est en F CFA sauf précision contraire.

Conformément au Code Général des Impôts en vigueur :

- les commissions mentionnées dans le présent document sont assujetties à la Taxe sur les Activités Financières et Assurance (TAFA) qui est de 10 %. La TAFA (Taxe sur les Activités Financières et Assurance) est reversée aux impôts.
- toutes les opérations de transferts rapides d'argent sont soumises à la TVA (18%).
- les frais de timbre pour tout dépôt sont désormais de 100 F CFA.

Par ailleurs, la tarification des transferts en devises (\*) non éligibles à la couverture BCEAO est libre.

Toutes nos conditions sont susceptibles de modifications qui feront l'objet de communication.

**TARIFS DES PRODUITS ET  
SERVICES OFFERTS À LA  
CLIENTÈLE DES ENTREPRISES,  
ONG ET ASSOCIATIONS**

## I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

### 1.1 CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTE

#### 1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)

1.1.1.1	Dépôt à terme sociétés, ONG Associations	
1.1.1.1.1	Minimum	10 000 000
1.1.1.1,2	Pénalité en cas de déblocage anticipé	Pénalité Remboursement anticipé : 1,5% si le déblocage intervient pendant la première moitié de la durée du placement et 1% si le déblocage intervient après la deuxième moitié de la durée du placement.
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (société)-à décliner par type d'instrument	NA
1.1.1.3	Compte courant	Sans frais
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Sans frais
1.1.1.5	Autres types de comptes	
1.1.1.5.1	Compte entreprenant	Sans frais
1.1.1.5	Assurance décès accidentel associé au compte courant	Voir Oravie Plus

### 1.2 CONDITIONS DE CLÔTURE DE COMPTE

1.2.1	Dépôts à terme société, ONG Associations	Sans frais
1.2.2	Compte d'instruments financiers (société)-à décliner par type d'instrument	NA
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	A la demande du client ou sur l'initiative de la banque
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

## II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

### 2.1 GESTION DE COMPTES

#### 2.1.1 Conditions débitrices et frais

2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	
2.1.1.2	Commission du plus fort découvert	Gratuit
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	1 000 / page
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	Plus de 3 mois : 1 000 / page
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	Gratuit
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	25 000 / mois
2.1.1.6.1	Associations et ONG	NA
2.1.1.6.2	Entreprise individuelle	NA
2.1.1.6.3	Sociétés (SA, SARL)	1 000 HT
2.1.1.7	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.2	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit

2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel	Gratuit
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	1 000 / page
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	Plus de 3 mois : 1 000 / page
2.1.2.4.1	A la demande de l'administration fiscale	Gratuit
2.1.2.4.2	Relevé quotidien par message Swift MT940 (tarif mensuel)	25 000/ mois
2.1.2.4.3	Relevé quotidien par E-Mail	NA
2.1.2.4.4	Relevé hebdomadaire par E-Mail	NA
2.1.2.4.5	E- Bordereau	1 000
2.1.2.4.6	E- Avis	Gratuit

#### 2.1.3 Attestations bancaires

2.1.3.1	Attestation de solde	50 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement	50 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.3.3.1	Attestation de compte ou d'ouverture de compte	15 000
2.1.3.3.2	Attestation de société en formation	30 000
2.1.3.3.3	Attestation de bonne relation / ou de recommandation	50 000
2.1.3.3.4	Attestation de solde aux commissaires aux comptes	50 000
2.1.3.3.5	Attestation d'engagement	50 000
2.1.3.3.6	Attestation de RIB	15 000
2.1.3.3.7	Attestation financière	50 000
2.1.3.3.8	Attestation de confirmation des soldes de comptes	50 000
2.1.3.3.9	Attestation de ressources	50 000
2.1.3.3.10	Attestation de plafond de ligne de crédit	50 000
2.1.3.3.11	Attestation de ligne de crédit	0,25% min 50 000

2.1.3.3.12	Attestation de <b>plafond</b> de caution	50 000
2.1.3.3.13	Attestation de capacité financière	Avec montant : 0,025% min 50 000; Sans montant : 50 000
2.1.3.3.14	Confirmation de solde auditeur	50 000
2.1.3.3.15	Autres attestations	50 000
<b>2.1.4 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte</b>		100
<b>2.1.5 Frais pour procuration</b>		Gratuit
<b>2.1.6 Conditions créditrices</b>		
2.1.6.1	Produits d'épargne	NA
2.1.6.2	Autres dépôts	NA
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	NA
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	NA
<b>2.2 MOYENS DE PAIEMENT</b>		
<b>2.2.1 Chèques</b>		
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés	100 / feuillet
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	300 / feuillet
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	Voir rubrique certification
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	Voir rubrique certification de chèque
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Voir conditions de transferts
2.2.1.2	Chèque de guichet : retrait avec chèque de guichet	5 000 / op.
2.2.1.3	Certification de chèque : émission de chèque	0,1% min 3 000 max 25 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	1 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 / feuillet et 15 000 / chéquier
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	NA
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5 000 / chéquier. Chéquier détruit après 6 mois de gardiennage
2.2.1.7.1	Frais de gardiennage de chéquier	3 000 / mois à partir de 3 mois de non retrait
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	10 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à montant X FCFA (montant à préciser)	NA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Frais à la charge du client. Min 5 000
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais à la charge du client. Min. 10 000
2.2.1.12	Autres types de chèques	NA
2.2.1.13	Assurance perte et vol de moyens de paiement	Voir Oravie plus
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
<b>2.2.2 Cartes bancaires</b>		
2.2.2.1.1	Carte privative	NA
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	NA
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	NA
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Voir offre aux particuliers
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
2.2.2.1.6	Carte VISA Business : destinée uniquement aux personnes morales	
2.2.2.1.6.1	Validité de la VISA Business	3 ans
2.2.2.1.6.2	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB / DAB)	
2.2.2.1.6.3	Retrait GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.1.6.4	Retrait GAB / DAB des autres banques au Bénin	500
2.2.2.1.6.5	Retrait GAB / DAB hors du Bénin : retrait à l'international	2% min 2 500 / op
2.2.2.1.6.6	Plafond journalier de retrait	2 000 000
2.2.2.1.6.7	Plafond hebdomadaire de retrait	4 000 000
2.2.2.1.6.8	Achat et paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et sur internet	
2.2.2.1.6.9	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.6.10	Achat et paiement sur internet à l'international	2%
2.2.2.1.6.11	Plafond journalier de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	2 500 000
2.2.2.1.6.12	Plafond hebdomadaire de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	5 000 000
2.2.2.1.6.13	Remplacement de la carte	75 000
2.2.2.1.6.14	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.6.15	Assistance clientèle par un opérateur de banque	NA

2.2.2.1.6.16	Délivrance de carte additionnelle	10 000
2.2.2.1.6.17	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	75 000
2.2.2.1.6.18	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.1.6.19	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.1.6.20	Opposition à la carte	
2.2.2.1.6.21	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.1.6.22	Modification de contrat (carte , plafond)	2 000
2.2.2.1.6.23	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.1.6.24	Frais mensuel de gestion de carte (payable pendant la durée de vie de la carte)	6 250
2.2.2.1.6.25	Prestation service monétique : consultation/édition du solde	
2.2.2.1.6.26	Consultation / édition de solde sur GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.1.6.27	Consultation / édition de solde sur GAB / DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.1.6.28	Frais de gardiennage : après 6 mois	5 000
2.2.2.1.6.29	Voir les cartes VISA pour personnes physiques à la rubrique 2.2.2 dans les tarifs des produits et services à la clientèle des particuliers.	
2.2.2.1.7	Paiements	
2.2.2.1.7.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.7.2	Hors zone UEMOA	2%
<b>2.2.3 Virements et Prélèvements</b>		
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR UEMOA)	10 000
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	25 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Création du dossier et exécution des opérations	
2.2.3.1.7.2	Ordre de virement permanent compte à compte dans les livres d'Orabank	
2.2.3.1.7.3	Ouverture de dossier et Commission de traitement	Gratuit
2.2.3.1.7.4	Ordre de virement permanent compte à compte vers une banque de la place	
2.2.3.1.7.5	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.6	Commission de traitement	5 000 / op
2.2.3.1.7.7	Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	10 000 / banque
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	Compte à cash : 10 000 (à la charge de l'émetteur) intra groupe - frais fixe : 5 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture / création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	Bénéficiaire : client Orabank : gratuit Bénéficiaire client autre banque : 5 000 / op.
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	NA
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	NA
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	NA
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	5 000
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	Gratuit
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	NA
2.2.3.3.4	Commission d'endos	5 000
2.2.3.3.5	Intérêt	Max. TBB + 3 points
2.2.3.3.6	Port de lettre	1 500
2.2.3.3.7	Frais fix / frais de dossier	NA
2.2.3.3.8	Frais de protêt	20 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	Taux initial + 1% / an
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	NA

\* la tarification des transferts en devises non éligibles à la couverture BCEAO est libre.

### III. SERVICES BANCAIRES

#### 3.1 DATE DE VALEURS APPLIQUÉES

3.1.1 Virements reçus	J+1
3.1.2 Remise de chèque	Chèque Orabank : J+1 Chèque à compenser : J+3
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque	Virement émis : J-1 Domiciliation d'effets : J-1 Paiement de chèques : J-1
3.1.5 Versement et Retrait d'espèces	Versement d'espèces : J Retrait d'espèces : J

#### 3.2 FRAIS LIÉS AUX SERVICES BANCAIRES

3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2 E-SCAN (Mise à disposition de Scaneur)	FCFA 25 000 / Mois
3.2.3 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.4 Emission chèque de banque en FCFA	0,1% min 3 000 max 25 000
3.2.5 Emission chèque de banque en autre devises	
3.2.5.1 Emission de chèque	0,40% min 10 000
3.2.5.2 Frais de dossier	5 000
3.2.5.3 Swift	10 000
3.2.5.4 TTHU	0,60% min 100
3.2.5.5 Commission de change	selon conditions du marché
3.2.5 Rejet de chèques	
3.2.5.1 Chèques Orabank et autres banque	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.5.2 Chèque sans provisions	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.7 Demande d'opposition	5 000/ feuillet et 15 000 / chéquier
3.2.8 Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	25 000
3.2.9 Protêt	20 000
3.2.10 Frais de circularisation	50 000
3.2.11 Changement de signature	Gratuit
3.2.12 Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.13 Changement d'adresse	Gratuit
3.2.14 Changement de garde de titre	NA
3.2.15 Frais de nantissement	Gratuit
3.2.16 Frais de saisie attribution (ATD)	25 000
3.2.17 Frais de reclassement	Gratuit
3.2.18 Autres types de services bancaires	NA

### IV. SERVICES DE BANQUE A DISTANCE

4.1 AVIS DE DÉBIT ET DE CRÉDIT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE	Gratuit
4.2 BANQUE EN LIGNE : ABBONNEMENT À ORANET	Gratuit
4.2.1 Oranet : Frais mensuel de gestion	1 000
4.2.2 Virement électronique interne via Oranet	Gratuit
4.2.3 Virement électronique vers un autre établissement bancaire via Oranet	2 000
4.3 ACTMTE SUR TPE ET E-COMMERCE	
4.3.1 Location TPE	10000/mois
4.3.2 Frais de transaction sur TPE	2%
4.3.3 Abonnement E-commerce	Gratuit
4.3.4 E-Commerce par intégration API	3%
4.3.5 E-commerce par Pay by Link	3%
4.4 BANQUE EN LIGNE : ABBONNEMENT À L'APPLICATION KEAZ	FCFA 3 000 pour les PME et FCFA 5 000 pour les GE et 2 000 pour TPE et PRO
4.4.1 Oranet : Frais mensuel de gestion	FCFA 1 000 HT qu'importe le segment de l'entreprise
4.4.2 Virement électronique vers un autre établissement bancaire via Keaz	2 000
4.5 SERVICES SMS : ORAMOBILE	Option B : 5 000 / an. Alertes SMS à toute opération + Solde tous les lundis. Prélèvement unique
4.6 ACCÈS AU SERVICE DE CONSULTATION ET DE GESTION DE COMPTE SUR INTERNET ET INTERNET MOBILE (SEULS LES COÛTS SONT À LA CHARGE DU CLIENT)	Gratuit
4.7 TÉLÉCHARGEMENT DE FICHIERS WEB (DEMANDE DE RELEVÉS DE COMPTE EN LIGNE)	Gratuit. Disponible pour les 6 derniers mois

### V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 FRAIS DE DÉCLARATION D'OPPOSITION À LA BANQUE CENTRALE	Gratuit
5.2 FRAIS DE MAINLEVÉE D'OPPOSITION BANQUE CENTRALE	10 000
5.3 LETTRE DE RELANCE POUR COMPTE DÉBITEUR (PLI SIMPLE)	Gratuit
5.4 LETTRE DE RELANCE POUR COMPTE DÉBITEUR (PLI RECOMMANDÉ)	Gratuit
5.5 LETTRE DE D'ÉCLARATION À LA CIP	5 000
5.6 FRAIS DE REJET IMPAYÉ SUITE À L'ABSENCE OU L'INSUFFISANCE DE PROVISIONS	10 000
5.7 FORFAIT CHÈQUE IMPAYÉ < À MONTANT X FCFA (MONTANT À PRÉCISER)	NA
5.8 CERTIFICAT DE NON-PAIEMENT	5 000
5.9 AUTRES TYPES DE FRAIS DE GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.9.1 Frais de rejet	
5.9.2 Frais pour insuffisance de provisions	10 000
5.9.2 Chèque émis en infraction interdit bancaire	20 000

### VI. OPERATIONS SUR TITRES

6.1 FRAIS DE TENUE ET DE GESTION (PRÉLÈVEMENT ANNUEL)	NA
6.2 ACHAT ET VENTE DE VALEURS MOBILIÈRES (ACTIONS ET OBLIGATIONS)	NA
6.3 EPARGNE SALARIALE (PLAN EPARGNE ENTREPRISE)	NA
6.4 SOUSCRIPTION DE BONS DE CAISSE ÉMIS PAR LA BANQUE (GRATUIT)	NA
6.5 RELEVÉ MENSUEL	NA
6.6 RELEVÉ DE TITRES À LA DEMANDE	NA
6.7 AUTRES TYPES D'OPÉRATIONS SUR TITRES	NA

## VII. OPERATIONS DE CHANGE

### 7.1 ACHAT ET VENTE DE BILLETS DE BANQUE

7.1.1 Achat de billets de banque en Euro	Gratuit
7.1.2 Vente de Billets de banque en Euros	2% min. 1 000
7.1.3 Achat et vente de billets de banque autres devises	2% min 1 000
7.2 ACHAT ET VENTE DE CHÈQUES DE VOYAGE EN EURO (COMMISSION À PRÉVOIR)	NA
7.3 ACHAT ET VENTE DE CHÈQUES DE VOYAGE EN AUTRES DEVISES COTÉES	NA

## VIII-OPERATIONS DE CREDIT

### 8.1 CRÉDIT DE TRÉSORERIE (TAUX D'INTÉRÊT À DÉTERMINER PAR RAPPORT AU TBB [1] + MARGE)

TBB + 4

#### 8.1.1 Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD + Marge)

8.1.1.1 Découvert ponctuel	
8.1.1.2 Taux	TBB + 6 Points
8.1.1.3 Commission du plus fort découvert	0
8.1.1.4 Commission de mouvement	0,0125% min. 5 000
8.1.1.5 Pénalité de dépassement d'autorisation	1% min. 10 000
8.1.1.6 En cas d'impayé	TBB + 6 Points

#### 8.1.2 Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)

8.1.2.1 Taux	TBB + 6 points
8.1.2.2 Commission du plus fort découvert	0,08333% min 1 000
8.1.2.3 Commission de mouvement	0,0125% min. 5 000
8.1.2.4 Pénalité de dépassement d'autorisation	1% min. 10 000
8.1.2.5 En cas d'impayé	Taux + 2 Points

#### 8.1.3 Crédits à court terme (MTD + Marge)

8.1.3.1 Taux	TBB + 4 points
8.1.3.2 Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.3.3 Remboursement anticipé	2% du montant restant dû

#### 8.1.4 Autres crédits à court terme (MTD + Marge) : Avances / Crédit Spot / Crédit Relais

8.1.4.1 Taux	TBB + 4 points
8.1.4.2 Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.4.3 Remboursement anticipé	2% du montant restant dû
8.1.4.4 Prorogation d'échéance	Taux initial + 1 point

#### 8.1.5 Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)

8.1.5.1 Taux	TBB + Prime de risque
8.1.5.2 Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.5.3 Remboursement anticipé	2% du montant restant dû
8.1.5.4 Retard de paiement	1% de l'échéance impayée
8.1.5.5 Pénalité de paiement	Calculer en fonction du nombre de jours sur l'échéance impayée

#### 8.1.6 Crédit-bail

8.1.6.1 Mobilier	NA
8.1.6.2 Immobilier	NA

#### 8.1.7 Financement en devises

NA

#### 8.1.8 Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger

NA

#### 8.1.9 Autres financements en devises

NA

#### 8.1.10 Escompte d'effet de commerce (par type d'effet)

8.1.10.1 Avalisé	
8.1.10.1.1 Taux	TBB + 1 point
8.1.10.1.2 Frais de dossier	0,5% min 50 000
8.1.10.2 Non avalisé	
8.1.10.2.1 Taux	TBB + 3 points
8.1.10.2.2 Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.10.3 Prorogation d'échéance : non avalisé	
8.1.10.3.1 Taux	Taux initial + 2 points
8.1.10.3.2 Frais de dossier	1% min 100 000
8.1.10.3.3 En cas d'impayé	Pénalité 2% / mois

#### 8.1.11 Facilités de caisse et avances (types à définir) : voir Rubrique découvert ponctuel

8.1.11.1 Taux	
8.1.11.2 Commission du plus fort découvert	Voir Rubrique découvert ponctuel
8.1.11.3 Commission de mouvement	
8.1.11.4 Pénalité de dépassement d'autorisation	
8.1.11.5 Pénalité de dépassement d'autorisation	

## 8.1.12 Prêt de consolidation de découvert

8.1.12.1	Taux	Taux initial + 2 points
8.1.12.2	Frais de dossier	1% min. 100 000
8.1.12.3	Remboursement anticipé	
8.1.12.4	Retard de paiement	1% de l'échéance impayée
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	

## 8.2 CRÉDITS PAR SIGNATURE

### 8.2.1 Caution sur marchés

8.2.1.1	Frais de dossier	1% min. 50 000
8.2.1.2	Port de lettre	500
8.2.1.3	Commission	0,75% / trim. Civ. Ind. Min. 50 000
8.2.1.4	Modification de caution sollicitée par le client	20 000
8.2.1.5	Prorogation d'échéance	
8.2.1.5.1	Frais de dossier	1% min. 50 000
8.2.1.5.2	Commission	0,75% / trim. Civ. Ind. Min. 50 000

### 8.2.2 Cautions fiscales et douanières

1% min. 50 000

### 8.2.3 Aval de traites

0,75% / trim. Civ. Ind. Min. 50 000

8.2.3.1	Frais de dossier	1% min. 50 000
8.2.3.2	Port de lettre	500
8.2.3.3	Commission	0,75% / trim. Civ. Ind. Min. 50 000

## 8.3 OPÉRATIONS CONNEXES AUX OPÉRATIONS DE CRÉDITS

**8.3.1 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)** NA

**8.3.2 Avenant sur contrat prêt** NA

**8.3.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)** Gratuit

**8.3.4 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement** 1 000 / page

**8.3.5 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte** NA

### 8.3.6 Demande de décompte

### 8.3.7 Demande d'édition de tableau d'amortissement

**8.3.8 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)** 1% échéance impayée

**8.3.9 Commission d'engagement** 0,75% / trim. Civ. Ind.

**8.3.10 Frais d'études des dossiers de prêt** 1% min. 100 000

**8.3.11 Frais et commissions d'escompte** Voir ci-dessus

### 8.3.12 Cautions et avals

## IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

### 9.1 ENCAISSEMENT CHÈQUE ET EFFET EN DEVISES

#### 9.1.1 Euro

9.1.1.1	Frais de dossier	5 000
9.1.1.2	Commission de transfert*	0,4% min. 25 000
9.1.1.3	Taxe	0
9.1.1.4	Frais swift	10 000
9.1.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	NA

#### 9.1.2 Autres devises

9.1.2.1	Frais de dossier	5 000
9.1.2.2	Taxe	0
9.1.2.3	Frais swift	10 000
9.1.2.4	Frais liés à l'autorisation de change	NA

### 9.2 AUTRES TYPES D'OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

9.2.1	Encaissement chèques et effets libes reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.2.2	Chèques reçus par la compensation régionale	
9.2.3	Frais d'encaissement	
9.2.4	Frais de manipulation	
9.2.5	Frais de dossier	15 000
9.2.6	Commission de transfert : chèques et effets reçus hors UEMOA	0,40% min 10 000
9.2.7	Frais de Swift	10 000
9.2.8	Frais de port de lettre	Refacturation au franc prêt des prestataires
9.2.9	Frais sur chèque en souffrance	
9.2.10	Frais fixe d'impayés	

### 9.3 TRANSFERTS

#### 9.3.1 Transferts zone UEMOA

9.3.1.1	Hors Réseaux ORABANK	
9.3.1.1.1	Commission de transfert	10 000
9.3.1.1.2	Swift	10 000

9.3.1.1.3	Frais de dossier	5 000
9.3.1.1.4	E-swift	Gratuit
9.3.1.2	A l'intérieur du Réseau ORABANK (WeCollect)	
9.3.1.2.1	Commission de transfert	5 000
9.3.1.2.2	Swift	Gratuit
9.3.1.2.3	E-swift	Gratuit
<b>9.3.2 Transferts hors zone UEMOA</b>		
9.3.2.1	Commission de transfert	0,50% min. 25 000
9.3.2.2	Swift	10 000
9.3.2.3	E-swift	Gratuit
9.3.2.4	Frais de dossier	5 000
9.3.2.5	Frais de correspondants	Suivant les conditions des correspondants
9.3.2.6	TTHU	0,60% min. 100
<b>9.3.3 Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)</b>		
<b>9.3.4 Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)</b>		
9.3.4.1	Transferts reçus de l'étranger payable en Euros et autres devises chez les confrères ou mise à disposition	
9.3.4.2	Commission de paiement	0,25% min 2 500
9.3.4.3	Commission de change	0,20% min. 3 000
9.3.4.4	Frais de dossier	10 000
9.3.4.5	Swift	1 500
<b>9.4 OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES</b>		
<b>9.4.1 Remise documentaire import</b>		
9.4.1.1	Frais de dossier	25 000
9.4.1.2	Commission d'acceptation	15 000
9.4.1.3	Droit de timbre	0
9.4.1.4	Avis de sort	10 000
9.4.1.5	Commission d'encaissement	0,3% min. 10 000
9.4.1.6	Commission de transfert	0,5% min 25 000
9.4.1.8	Swift	10 000
9.4.1.9	E-swift	Gratuit
9.4.1.10	Commission d'impayé	20 000 / mois
9.4.1.11	Commission de renvoi	50 000
9.4.1.12	Frais DHL	40 000
9.4.1.13	Annulation de la remise documentaire	
9.4.1.14	Commission d'annulation	50 000
9.4.1.15	Frais de dossier	25 000
9.4.1.16	Frais de renvoi	40 000
<b>9.4.2 Remise documentaire export</b>		
9.4.2.1	Frais de dossier	25 000
9.4.2.2	Commission d'encaissement	15 000
9.4.2.3	Commission de paiement	0,40% min. 25 000
9.4.2.4	Frais DHL	40 000
9.4.2.5	Swift	10 000 / message
9.4.2.6	E-swift	Gratuit
9.4.2.7	Commission d'amendement	15 000
<b>9.4.3 Crédit documentaire import</b>		
9.4.3.1	Ouverture de CREDOC	
9.4.3.2	Frais de dossier	25 000
9.4.3.3	Commission d'ouverture	0,5% par trimestre indivisible min. 25 000
9.4.3.4	Commission de confirmation	Suivant les conditions des correspondants
9.4.3.5	Swift	10 000
9.4.3.6	E-swift	Gratuit
9.4.3.7	Utilisation du CREDOC	
9.4.3.8	Commission d'utilisation (levée de documents)	0,50% min. 25 000
9.4.3.9	Commission de transfert	0,40% min. 10 000
9.4.3.10	Commission d'acceptation	0,20% / mois min 25 000
9.4.3.11	Swift	10 000
9.4.3.12	E-swift	Gratuit
9.4.3.13	Modification du CREDOC	
9.4.3.14	Modification simple	15 000
9.4.3.15	Prorogation	0,20% / mois min. 25 000
9.4.3.16	Augmentation	0,50% min. 25 000
9.4.3.17	Annulation du CREDOC	
9.4.3.18	Commission d'annulation	0,1% min. 25 000
9.4.3.19	Swift	100 000

<b>9.4.4 Credit documentaire export</b>		NA
9.4.4.1	Notification	0,15% min. 25 000
9.4.4.2	Commission de levée de documents	0,25% min. 25 000
9.4.4.3	Mise en conformité	10 000
9.4.4.4	Frais de dossier	25 000
9.4.4.5	Frais DHL	40 000
9.4.4.6	Swift	10 000 / message
9.4.4.7	E-swift	Gratuit
9.4.4.8	Confirmation	0,25% / trim. Ind. Min. 25 000
9.4.4.9	Commission d'acceptation	0,20% / mois min. 25 000
<b>9.5 DOMICILIATION IMPORT ET RECETTES D'EXPORTATION</b>		
<b>9.5.1 Commission de domiciliation</b>		18 500
<b>9.5.2 Port de lettre</b>		1 500
<b>9.5.3 Lettre de crédit</b>		
<b>9.5.4 Commission d'engagement</b>		0,75% / trim. Ind. Min. 50 000
<b>9.5.5 Frais de dossier</b>		20 000
<b>9.5.6 Swift</b>		10 000
<b>9.5.7 Augmentation</b>		0,75% min. 25 000
<b>9.5.8 Prorogation</b>		0,25%/mois/ min. 25 000

## X. AUTRES SERVICES

<b>10.1 FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS (EN UNITÉ)</b>		
10.1.1	0 à 30 jours	Gratuit
10.1.2	30 à 60 jours	Gratuit
10.1.3	60 à 90 jours	5 000 / document
10.1.4	Plus d'un an	10 000 / document
10.1.5	Supplément par photocopie	NA
<b>10.2 BOÎTE À LETTRE</b>		Gratuit
<b>10.3 LOCATION DE COFFRE-FORT : TARIFS TRIMESTRIELS</b>		
10.3.1	Coffre de 26 cm × 7,5 cm	7 500
10.3.2	Coffre de 26 cm × 14 cm	20 000
10.3.3	Coffre de 26 cm × 27,5 cm	30 000
10.3.4	Dépôt de garantie libéré à la fin du contrat suivant le format de coffre-fort	30 000 et 100 000
<b>10.4 FRAIS DE REPRODUCTION DE CLÉ</b>		A la charge du client
<b>10.5 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR CLIENT : FINANCIERS ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>		Gratuit
<b>10.6 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX (PAR TÉLÉCOPIES ET AVEC ACCORD DU CLIENT)</b>		Gratuit
<b>10.7 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR CLIENT</b>		NA
<b>10.8 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS</b>		NA
<b>10.9 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPTABLES (COMMISSAIRES AUX COMPTES)</b>		NA
<b>10.10 ABONNEMENT MENSUEL AU SITE INTERNET</b>		1 000 / mois
<b>10.11 INFORMATION ANNUELLE DES CAUTIONS</b>		Gratuit
<b>10.12 SUCCESSIONS : VOIR RUBRIQUE SUCCESSION DANS LES CONDITIONS AUX PARTICULIERS</b>		
<b>10.13 FRAIS ANNUELS SUR COMPTE INACTIF (CRÉANCES ARRIÉRÉES)</b>		NA
<b>10.14 FRAIS RELATIF SAISIE-ARRÊT / AVIS À TIERS DÉTENTION OU OPPOSITION ADMINISTRATIVE</b>		
<b>10.15 LETTRE D'AVERTISSEMENT</b>		2 500
<b>10.16 LETTRE D'INJONCTION</b>		2 500
<b>10.17 ATTESTATION D'AVOIRS</b>		Voir rubrique attestation
<b>10.18 RECONSTITUTION D'EXTRAIT DE COMPTE</b>		1 000 / page
<b>10.19 BANCASSURANCE</b>		
<b>10.19.1 Oravie plus</b>		Voir conditions en agence
<b>10.19.2 Assurance IARD</b>		Voir conditions en agence
10.19.2.1	Assurance Incendie	Voir conditions en agence
10.19.2.2	Assurance Habitation	Voir conditions en agence
10.19.2.3	Assurance chantier	Voir conditions en agence
10.19.2.4	Assurance Multirisques professionnels	Voir conditions en agence
10.19.2.5	Assurance Moyens de paiement	Voir conditions en agence

\* La tarification des transferts en devises non éligibles à la couverture BCEAD est libre.

Tous les frais et commissions sont soumis à la TAFA

TAFA : 10%

**PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS**

## I. LIBELLES SERVICES BANCAIRES

### 1.1. CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTE

#### 1.1.1. Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)

1.1.1.1.	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2.	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3.	Dépôt à terme	Min 10 000 000
1.1.1.4.	Compte d'épargne logement	NA
1.1.1.5.	Plan épargne logement	NA
1.1.1.6.	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	NA

#### 1.1.1.7. Compte joint

1.1.1.7.1.	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2.	Compte d'épargne	Gratuit

#### 1.1.1.8. Compte indivis

1.1.1.8.1.	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2.	Compte chèque APE / ACE / Retraités (salaires, pensions inférieurs ou égal à 100 000) (compte chèque + carte VISA classic)	Gratuit
1.1.1.8.3.	Compte d'épargne	

#### 1.1.1.9. Autres types de compte

1.1.1.9.1.	Dépôt à terme	
1.1.1.9.2.	Pack Confort	min 10 000 000
1.1.1.9.3.	Pack Utilité	Sans frais
1.1.1.11.	Assurance décès accidentel associée au compte chèque* (1)	Sans frais

### 12. CONDITIONS DE CLÔTURE DE COMPTE

1.2.1. Compte chèques	Gratuit
-----------------------	---------

1.2.2. Compte d'épargne simple	Gratuit
--------------------------------	---------

1.2.3. Dépôt à terme	10 000 000
----------------------	------------

1.2.3.1. Minimum	10 000 000
------------------	------------

1.2.3.2. Pénalité en cas de déblocage anticipé	Pénalité Remboursement anticipé : 1,5% si le déblocage intervient pendant la première moitié de la durée du placement et 1% si le déblocage intervient après la deuxième moitié de la durée du placement.
--	---

1.2.4. Compte d'épargne logement	Gratuit
----------------------------------	---------

1.2.5. Plan épargne logement	Gratuit
------------------------------	---------

1.2.6. Compte sur livret	Gratuit
--------------------------	---------

1.2.7. Compte joint	Gratuit
---------------------	---------

1.2.7.1. Compte chèques	Gratuit
-------------------------	---------

1.2.7.2. Compte d'épargne	Gratuit
---------------------------	---------

1.2.8. Compte indivis	Gratuit
-----------------------	---------

1.2.8.1. Compte chèques	Gratuit
-------------------------	---------

1.2.8.2. Compte chèque APE / ACE / Retraités (Salaires, pensions inférieurs ou égal à FCFA 100 000) (compte chèque + carte VISA classic)	Gratuit
--	---------

1.2.8.3. Compte d'épargne	Gratuit
---------------------------	---------

1.2.9. Lettre de clôture juridique	Gratuit
------------------------------------	---------

1.2.10. Attestation de clôture de compte	Gratuit
--	---------

1.2.11.1. Autres types de clôture de comptes	Gratuit
--	---------

1.2.11.2. Pack Confort	Gratuit
------------------------	---------

1.2.11.3. Pack Utilité	Gratuit
------------------------	---------

## II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

### 2.1. GESTION DE COMPTES

#### 2.1.1. Conditions débitrices et frais

2.1.1.1. Meilleurs taux débiteurs (MTD) appliqué à la clientèle	TBB - 2 points
---	----------------

2.1.1.2. Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	NA
--	----

2.1.1.3. Commission du plus fort découvert	0,025% min 500
--	----------------

2.1.1.4. Commission de mouvement au débit du compte	0,0125 %
---	----------

2.1.1.5. Commission de dépassement sur compte autorisé (frais de forçage)	1 % min 7 500
---	---------------

2.1.1.6. Commission de dépassement sur compte non autorisé (frais de forçage) non autorisé (frais de forçage)	1 % min 10 000
--	----------------

#### 2.1.1.7. Frais de tenue de compte (tarif mensuel)

2.1.1.7.1. Compte chèque Salariés et personnes Physiques	1 000
--	-------

2.1.1.7.2. Compte chèque APE / ACE / étudiant	500
---	-----

2.1.1.7.4. Pack Utilité	2 400
-------------------------	-------

2.1.1.7.5. Pack Confort	5 150
-------------------------	-------

2.1.1.7.6. *Compte chèque APE / ACE / Retraités (Salaires, pensions inférieurs ou égal à FCFA 100 000) (compte chèque + carte VISA classic)	850
--	-----

2.1.1.8. Arrêté de compte	NA
---------------------------	----

<b>2.1.1.9. Relevé d'Identité Bancaire (RIB)</b>		Gratuit
2.1.11.10.	Autres types de conditions débitrices	NA
2.1.1.11.	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	NA
2.1.1.12.	Assurance automobile	Suivant cotation en agence
<b>2.1.2. Relevés de compte</b>		
2.1.2.1.	Mensuel Compte chèque	Gratuit
2.1.2.2.	À la demande (mois en cours) / page	1 000 / page
2.1.2.3.	Autre période (tarif mensuel) - Relevé à la demande supérieur	Supérieur à 3 mois : 1 000/page
<b>2.1.3. Relevé récapitulatif des frais annuels</b>		NA
2.1.3.1.	Autres types de relevé de comptes	
2.1.3.2.	Mini relevés au GAB	Gratuit
2.1.3.3.	E-relevé	Gratuit
2.1.3.4.	E-Bordereau	1 000HT / mois
2.1.3.5.	E-avis	Gratuit
2.1.3.6.	Relevé pour formalité de VISA	1 000 / page
2.1.3.7.	Relevé à la demande au fisc	Gratuit
2.1.3.8.	Relevé par SWIFT ( MT 940)	Service aux entreprises
<b>2.1.4. Attestations bancaires</b>		
2.1.4.1.	Attestation de solde	50 000
2.1.4.2.	Attestation de non engagement	30 000
2.1.4.3.	Autres types d'attestations bancaires	50 000
2.1.4.3.1.	Attestation d'engagement	50 000
2.1.4.3.2.	Attestation bancaire VISA / Études	20 000
2.1.4.3.3.	Attestation de compte	20 000
2.1.4.3.4.	Attestation de RIB	Voir rubrique entreprises
2.1.4.3.5.	Attestation financière	Voir rubrique entreprises
2.1.4.3.6.	Attestation de capacité financière	50 000
2.1.4.3.7.	Attestation de bonne relation / recommandation	50 000
2.1.4.3.8.	Attestation de ressources	
<b>2.1.5. Autres types d'attestations bancaires</b>		20 000
<b>2.1.6. Frais de timbre pour versement d'espèces en compte</b>		100
<b>2.1.7. Frais pour procuration</b>		Gratuit
<b>2.1.8. Conditions créditrices</b>		
2.1.8.1.	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	NA
2.1.8.2.	Autres dépôts et produits d'épargne	
2.1.8.3.	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	NA
2.1.8.4.	DAT : Dépôt à terme	
2.1.8.5.	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	
2.1.8.5.1.	Compte épargne FIDELITE (IRC à déduire)	
	- 50 000 à 10 000 000	3,5 % l'an
	- 10 000 001 à 15 000 000	3,75 % l'an
	- 15 000 001 à 25 000 000	4 % l'an
2.1.8.5.2.	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	NA
2.1.8.6.	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne Mineur (IRC à réduire)	
2.1.8.6.1.	Epargne Mineur Classique* (Voir le fonctionnement en agence)	4,25% l'an
	- Minimum	100 000
	- Plafond de rémunération	10 000 000
2.1.8.6.2.	Epargne Mineur Premium* (Voir fonctionnement en agence)	4,50% l'an
	- Minimum	500 000
	- Plafond de rémunération	30 000 000
<b>2.2. MOYENS DE PAIEMENT</b>		
<b>2.2.1. Chèques</b>		
<b>2.2.1.1. Délivrance de chéquier</b>		Gratuit
2.2.1.1.1.	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2.	Chèques non barrés	100/ feuillet
2.2.1.1.3.	Lettre-chèques	NA
2.2.1.1.4.	Chèque de banque sur place	Voir rubrique certification de chèque
2.2.1.1.5.	Chèque de banque UEMOA	Voir rubrique certification de chèque
2.2.1.1.6.	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Voir conditions de transferts
2.2.1.2.	Chèque de guichet : retrait avec chèque de guichet	2 000/ op.

2.2.1.3.	Certification de chèque - Emission de chèque	0,1% min 3 000 max 25 000
2.2.1.4.	Frais pour annulation de chèque de banque	1 000
2.2.1.5.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	5 000 / feuillet et 15 000 / chéquier
2.2.1.6.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	NA
2.2.1.7.	Frais de gardiennage	3 000/ mois à partir de 3 mois de non retrait
2.2.1.8.	Frais de destruction de chéquier - (Après 6 mois de gardiennage)	5 000
<b>2.2.1.9.</b>	<b>Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions</b>	1 % min 5 000 et max 10 000

### **2.2.1.10. Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)**

2.2.1.11.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Frais d'expédition à la charge du client. Min 5 000
2.2.1.12.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais d'expédition à la charge du client. Min 10 000
2.2.1.13.	Autres types de chèques	NA
2.1.1.14.	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Voir Package

### **2.1.1.15. Encaissement de chèques**

2.2.1.15.1.	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.15.2.	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit

### **2.2.2. Cartes bancaires**

#### **2.2.2.1. Renouvellement / Cotisation annuelle**

2.2.2.1.1	Carte privative	NA
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	NA
2.2.2.1.3	Les services de transferts rapides de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Service Oryx. Valable dans le réseau Orabank en Afrique. Conditions tarifaires disponibles en agences
2.2.2.1.4	Cartes interbancaires internationales VISA	
2.2.2.1.4.1	Carte prépayée VISA Liberté	
2.2.2.1.4.2	Liberté Dépenses Personnelles	7000, hors agence 5 000
2.2.2.1.4.3	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.1.4.4	Chargement de la carte	Min. 5 000 et max 2 000 000
2.2.2.1.4.5	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB / DAB)	
2.2.2.1.4.6	Retrait GAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.1.4.7	Retrait GAB / DAB des autres banques au Bénin et UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.4.8	Retrait GAB / DAB hors du Bénin : retrait à l'international	Gratuit
2.2.2.1.4.9	Plafond journalier de retrait	1 000 000
2.2.2.1.4.10	Transfert de carte à carte	Gratuit
2.2.2.1.4.11	Achat et paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et sur internet	
2.2.2.1.4.12	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) ORABANK BENIN	Gratuit
2.2.2.1.4.13	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.4.14	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) à l'international	Gratuit
2.2.2.1.4.15	Achat et paiement sur internet au Bénin, dans l'UEMOA et à l'international	Gratuit
2.2.2.1.4.16	Plafond journalier de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	2 000 000
2.2.2.1.4.17	Remplacement de la carte	7 000
2.2.2.1.4.18	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.4.19	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit

#### **2.2.2.2 Confection de carte en urgence**

2.2.2.2.1	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	7 000
2.2.2.2.2	Réédition du code confidentiel	2 000
2.2.2.2.3	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	NA
2.2.2.2.4	Opposition à la carte	
2.2.2.2.5	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.2.6	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	NA
2.2.2.2.7	Expédition à domicile par courrier express	25 000

\* la tarification des transferts en devises non éligibles à la couverture BCEAD est libre.

2.2.2.2.8	Frais mensuel de gestion de carte	Gratuit
2.2.2.2.9	Prestation service monétique : consultation / édition du solde	
2.2.2.2.10	Consultation / édition du solde sur GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.2.11	Consultation / édition du solde sur GAB / DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	Gratuit
2.2.2.2.12	Frais de gardiennage : après 3 mois	3 000

<b>2.2.2.3</b>	<b>Liberté Voyage</b>	<b>7 000</b>
2.2.2.3.1	Validité de la carte	1 an
2.2.2.3.2	Chargement de la carte	max 2 000 000
2.2.2.3.3	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB / DAB)	
2.2.2.3.4	Retrait GAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.3.5	Retrait GAB / DAB des autres banques au Bénin / UEMOA	Gratuit
2.2.2.3.6	Retrait GAB / DAB hors du Bénin : retrait à l'international	Gratuit
2.2.2.3.7	Plafond journalier de retrait	1 000 000
2.2.2.3.8	Transfert de carte à carte	Gratuit
2.2.2.3.9	Achat et paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et sur internet	Gratuit
2.2.2.3.10	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) ORABANK BENIN	Gratuit
2.2.2.3.11	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.3.12	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) à l'international	Gratuit
2.2.2.3.13	Achat et paiement sur internet à l'international	Gratuit
2.2.2.3.14	Plafond journalier de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	2 000 000
2.2.2.3.15	Remplacement de la carte	7 000
2.2.2.3.16	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.3.17	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.3.18	Confection de carte en urgence	25 000
2.2.2.3.19	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	7 000
2.2.2.3.20	Réédition du code confidentiel	2 000
2.2.2.3.21	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	NA
2.2.2.3.22	Opposition à la carte	
2.2.2.3.23	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.3.24	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	NA
2.2.2.3.25	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.3.26	Frais mensuel de gestion de carte	Gratuit
2.2.2.3.27	Prestation service monétique : consultation / édition du solde	
2.2.2.3.28	Consultation/édition du solde sur GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.3.29	Consultation/édition du solde sur GAB / DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	Gratuit
2.2.2.3.30	Frais de gardiennage : après 3 mois	NA
<b>2.2.2.4</b>	<b>Liberté Salaire</b>	<b>2 500</b>
2.2.2.4.1	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.4.2	Chargement de la carte	Min. 5 000 et max 2 000 000
2.2.2.4.3	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB / DAB)	
2.2.2.4.4	Retrait GAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.4.5	Retrait GAB / DAB des autres banques au Bénin / UEMOA	Gratuit
2.2.2.4.6	Retrait GAB / DAB hors du Bénin : retrait à l'international	Gratuit
2.2.2.4.7	Plafond journalier de retrait	2 000 000
2.2.2.4.8	Transfert de carte à carte	Gratuit
2.2.2.4.9	Achat et paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et sur internet	Gratuit
2.2.2.4.10	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) ORABANK BENIN	Gratuit
2.2.2.4.11	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.4.12	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) à l'international	Gratuit
2.2.2.4.13	Achat et paiement sur internet à l'international	Gratuit
2.2.2.4.14	Plafond journalier de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	1 000 000
2.2.2.4.15	Remplacement de la carte	7 000
2.2.2.4.16	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.4.17	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.4.18	Confection de carte en urgence	25 000
2.2.2.4.19	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	7 000
2.2.2.4.20	Réédition du code confidentiel	2 000
2.2.2.4.21	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	NA
2.2.2.4.22	Opposition à la carte	
2.2.2.4.23	Par le client : perte ou vol	1 000
2.2.2.4.24	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	NA
2.2.2.4.25	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.4.26	Frais mensuel de gestion de carte	Gratuit
2.2.2.4.27	Prestation service monétique : consultation/édition du solde	
2.2.2.4.28	Consultation / édition du solde sur GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit

2.2.2.4.29	Consultation / édition du solde sur GAB / DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	Gratuit
2.2.2.4.30	Frais de gardiennage : après 3 mois	NA
<b>2.2.2.5</b>	<b>Carte VISA Classic</b>	
2.2.2.5.1	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.5.2	Retrait d'espèces dans les guichets automatiques de banque (GAB / DAB)	
2.2.2.5.3	Retrait GAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.5.4	Retrait GAB / DAB des autres banques au Bénin	455
2.2.2.5.5	Retrait GAB / DAB hors du Bénin : retrait à l'international	2% min 2 500/op.
2.2.2.5.6	Plafond journalier de retrait	600 000
2.2.2.5.7	Achat et paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et sur internet	Gratuit
2.2.2.5.8	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.5.9	Achat et paiement sur internet à l'international	2%
2.2.2.5.10	Plafond journalier de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	1 000 000
2.2.2.5.11	Remplacement de la carte	12 000
2.2.2.5.12	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.5.13	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.5.14	Confection de carte en urgence	25 000
2.2.2.5.15	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	12 000
2.2.2.5.16	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.5.17	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 000
2.2.2.5.18	Opposition à la carte	5 000
2.2.2.5.19	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.5.20	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	5 000
2.2.2.5.21	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.5.22	"Frais mensuel de gestion de carte (payable pendant les deux ans de validité de la carte)"	1 000
2.2.2.5.23	Prestation service monétique : consultation / édition du solde	
2.2.2.5.24	Consultation / édition du solde sur GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.5.25	Consultation / édition du solde sur GAB / DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300 5 000
2.2.2.5.26	Frais de gardiennage : à partir de 6 mois de non retrait	
<b>2.2.2.6</b>	<b>Carte VISA Gold</b>	
2.2.2.6.1	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.6.2	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB / DAB)	
2.2.2.6.3	Retrait GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.6.4	Retrait GAB / DAB des autres banques au Bénin	455
2.2.2.6.5	Retrait GAB / DAB hors du Bénin : retrait à l'international	2% min 2 500/op
2.2.2.6.6	Plafond journalier de retrait	1 000 000
2.2.2.6.7	Plafond hebdomadaire de retrait	NA
2.2.2.6.8	Achat et paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et sur internet	
2.2.2.6.9	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.6.10	Achat et paiement sur internet à l'international	2%
2.2.2.6.11	Plafond journalier de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	2 000 000
2.2.2.6.12	Plafond hebdomadaire de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	NA
2.2.2.6.13	Remplacement de la carte	
2.2.2.6.14	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.6.15	Assistance clientèle par un opérateur de banque	Gratuit
2.2.2.6.16	Délivrance de carte additionnelle	10 000
2.2.2.6.17	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	60 000
2.2.2.6.18	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.6.19	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	10 000
2.2.2.6.20	Opposition à la carte	
2.2.2.6.21	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.6.22	Modification de contrat (carte, plafond)	10 000
2.2.2.6.23	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.6.24	Frais mensuel de gestion de carte (payable sur la durée de validité de la carte).	5 000
2.2.2.6.25	Prestation service monétique : consultation/édition du solde	
2.2.2.6.26	Consultation / édition de solde sur GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.6.27	Consultation / édition de solde sur GAB / DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.6.28	Frais de gardiennage et de destruction : après 6 mois	5 000

<b>2.2.2.7</b>	<b>Carte VISA Business</b>	
2.2.2.7.1	Validité de la carte	3 ans
2.2.2.7.2	Retrait d'espèce dans les guichets automatiques de banque (GAB / DAB)	
2.2.2.7.3	Retrait GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.7.4	Retrait GAB / DAB des autres banques au Bénin	500
2.2.2.7.5	Retrait GAB / DAB hors du Bénin : retrait à l'international	2% min 2 500 / op
2.2.2.7.6	Plafond journalier de retrait	2 000 000
2.2.2.7.7	Plafond hebdomadaire de retrait	NA
2.2.2.7.8	Achat et paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et sur internet	
2.2.2.7.9	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) au Bénin, dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.2.7.10	Achat et paiement sur internet à l'international	2%
2.2.2.7.11	Plafond journalier de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	2 500 000
2.2.2.7.12	Plafond hebdomadaire de paiement sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet	NA
2.2.2.7.13	Remplacement de la carte	75 000
2.2.2.7.14	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.7.15	Assistance clientèle par un opérateur de banque	NA
2.2.2.7.16	Délivrance de carte additionnelle	10 000
2.2.2.7.17	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	75 000
2.2.2.7.18	Réédition du code confidentiel	4 000
2.2.2.7.19	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	15 000
2.2.2.7.20	Opposition à la carte	
2.2.2.7.21	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.7.22	Modification de contrat (carte , plafond)	15 000
2.2.2.7.23	Expédition à domicile par courrier express	25 000
2.2.2.7.24	Frais mensuel de gestion de carte (payable sur la durée de validité de la carte)	6 250
2.2.2.7.25	Prestation service monétique: consultation / édition du solde	
2.2.2.7.26	Consultation / édition de solde sur GAB / DAB Orabank Bénin	Gratuit
2.2.2.7.27	Consultation / édition de solde sur GAB / DAB autres banques au Bénin dans l'UEMOA et hors UEMOA	300
2.2.2.7.28	Frais de gardiennage : après 6 mois	10 000
2.2.2.7.29	Paiements sur Terminal de Paiement Electronique (TPE)	
2.2.2.7.30	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.7.31	Hors zone UEMOA	2%
<b>2.2.3</b>	<b>Virements et Prélèvements</b>	
2.2.3.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	10 000
2.2.3.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	25 000
2.2.3.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.6	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.7	Création du dossier et exécution des opérations	Gratuit
2.2.3.8	Ordre de virement permanent compte à compte dans les livres d'Orabank	
2.2.3.8.1	Ouverture de dossier et Commission de traitement	Gratuit
2.2.3.8.2	Ordre de virement permanent compte à compte vers une banque de la place	
2.2.3.8.3	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.8.4	Commission de traitement	5 000 / op
2.2.3.8.5	Modification de Virement Permanent	Gratuit
<b>2.2.4</b>	<b>Mise à disposition de fonds</b>	
2.2.4.1	Compte à cash	10 000 (à la charge de l'émetteur). Intra groupe : 5 000
2.2.4.2	Prélèvements	
2.2.4.3	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.4.4	Création de dossier	Gratuit
2.2.4.5	Exécution de l'opération	Bénéficiaire client Orabank : gratuit Bénéficiaire client autre banque : 5 000 / op.
<b>2.2.5</b>	<b>Frais d'opposition sur un avis de prélèvement</b>	5 000
<b>2.2.6</b>	<b>Emission de prélèvement par une entreprise</b>	Gratuit
<b>2.2.7</b>	<b>Paiement d'un prélèvement</b>	Gratuit
<b>2.2.8</b>	<b>Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)</b>	Gratuit
<b>2.2.9</b>	<b>Frais de prélèvement impayé (sans provision)</b>	NA
<b>2.2.10</b>	<b>Rejet de prélèvement à l'initiative du client</b>	5 000

### III. SERVICES BANCAIRES

#### 3.1. DATES DE VALEURS APPLIQUÉES

3.1.1 Virements reçus	J + 1
3.1.2 Remise de chèque	Chèque Orabank : J + 1 Chèque à compenser : J + 3
3.1.3 Remise d'effet à l'encaissement	NA
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	
3.1.5 Versement et retrait d'espèces	J
3.1.6 Livrets d'épargne	Compte épargne débit en compte : fin quinzaine précédente. Crédit en compte : début quinzaine suivante

#### 3.2. FRAIS LIÉS AUX SERVICES BANCAIRES

3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	0,1% min 3 000 max 25 000
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises	NA
3.2.4.1 Emission de chèque	NA
3.2.4.2 Frais de dossier	NA
3.2.4.3 Swift	NA
3.2.4.4 TTHU	NA
3.2.4.5 Commission de change	NA
3.2.5 Rejet de chèque	
3.2.5.1 Chèque Orabank et autres banques	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.5.2 Chèque sans provisions	1% min 5 000 et max 10 000
3.2.6 Demande d'opposition	5 000 / feuillet et 15 000 / chéquier
3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt)	" Particulier : 15 000"
3.2.8 Protêt	20 000
3.2.9 Frais de circularisation	35 000
3.2.10 Changement de signature	Gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12 Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	NA
3.2.14 Frais de nantissement	Gratuit
3.2.15 Frais de saisie attribution	15 000
3.2.16 Frais de reclassement	Gratuit

### IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1 AVIS DE DÉBIT ET DE CRÉDIT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE	Gratuit
4.2 BANQUE EN LIGNE : ABONNEMENT À ORANET	Gratuit
4.2.1 Oranet : Frais mensuel de gestion	500
4.2.2 Souscription au relevé électronique (e-relevé)	Gratuit
4.3 GESTION INTERNET, TÉLÉPHONE MOBILE (PAR TYPE DE PRODUIT ADOSSÉ)	NA
4.4 VIREMENT ÉLECTRONIQUE VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE VIA ORANET	2 000
4.5 BANQUE PAR TÉLÉPHONE (ACCÈS AU GUIDE VOCAL)	NA
4.6 "BANQUE EN LIGNE : ABONNEMENT À KEAZ"	Gratuit
4.6.1 KEAZ : FRAIS MENSUEL DE GESTION	Gratuit
4.6.2 VIREMENT ÉLECTRONIQUE VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE VIA KEAZ	2 000
4.6.3 ACCÈS AU SERVICE DE CONSULTATION ET DE GESTION DE COMPTE SUR INTERNET ET INTERNET MOBILE (SEULS LES COÛTS SONT À LA CHARGE DU CLIENT)	Gratuit
4.7. PUSH AND PULL MTN MOMO EXPRESS ET MOOV	Gratuit
4.7.1 FRAIS ABONNEMENT	Suivant tarifs des opérateurs
4.7.2 FRAIS DES VIREMENTS	1 200 / an Solde hebdomadaire les lundis. Prélèvement unique
4.8 SERVICES SMS	Gratuit, disponible pour les 6 derniers mois
4.9 TÉLÉCHARGEMENT DE FICHIERS WEB (DEMANDE DE RELEVÉS DE COMPTE EN LIGNE)	NA
4.10 TRANSFERT À PARTIR D'UNE CARTE	
4.11 WHATSAPP BANKING	500 HT/trimestre
4.11.1 FRAIS ABONNEMENT	1% TTC
4.11.2 FRAIS DE VIREMENT B2W	

## V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

<b>5.1</b>	<b>FRAIS DE DÉCLARATION D'OPPOSITION À LA BANQUE CENTRALE</b>	Gratuit
<b>5.2</b>	<b>FRAIS DE MAINLEVÉE D'OPPOSITION BANQUE CENTRALE</b>	10 000
<b>5.3</b>	<b>LETTRE DE RELANCE POUR COMPTE DÉBITEUR (PLI SIMPLE)</b>	Gratuit
<b>5.4</b>	<b>LETTRE DE RELANCE POUR COMPTE DÉBITEUR (PLI RECOMMANDÉ)</b>	Gratuit
<b>5.5</b>	<b>LETTRE DE DÉCLARATION À LA CIP</b>	5 000
<b>5.6</b>	<b>LETTRE D'INFORMATION PRÉALABLE AU REJET DE CHÈQUE SANS PROVISION</b>	Gratuit
<b>5.7</b>	<b>CERTIFICAT DE NON-PAIEMENT</b>	5 000
<b>5.8</b>	<b>AUTRES FRAIS POUR INCIDENTS DE PAIEMENT</b>	
<b>5.8.1</b>	<b>Frais de rejet</b>	
<b>5.8.2</b>	<b>Frais pour insuffisance provision</b>	10 000
<b>5.8.3</b>	<b>Chèque émis en infraction interdit bancaire</b>	20 000
<b>5.8.4</b>	<b>Lettre d'injonction</b>	5 000
<b>5.8.5</b>	<b>En cas de récidive , dans les 12 mois suivants</b>	20 000

## VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

<b>6.1</b>	<b>ACHAT DE BILLETS DE BANQUE - EUROS -</b>	Gratuit
<b>6.1.1</b>	<b>Vente de billets de banque - Euros -</b>	2% min. 1 000
<b>6.1.2</b>	<b>Achat et vente de billets de banque autres devises</b>	2% min 1 000
<b>6.2</b>	<b>ACHAT ET VENTE DE CHÈQUES DE VOYAGE EN EURO</b>	NA
<b>6.3</b>	<b>ACHAT ET VENTE DE CHÈQUES DE VOYAGE EN AUTRES DEVICES COTÉES</b>	NA

## VII. OPERATIONS DE CREDIT

<b>7.1</b>	<b>CRÉDIT À LA CONSOMMATION (TAUX D'INTÉRÊT À DÉTERMINER PAR RAPPORT AU MTD [1] + MARGE)</b>	
<b>7.1.1.</b>	<b>Découvert en compte convenu et formalisé</b>	
7.1.1.1	Découvert ponctuel	
7.1.1.2	Taux	TBB + 3 points
7.1.1.3	Commission du plus fort découvert	0
7.1.1.4	Commission de mouvement	0,0125% min 5 000
7.1.1.5	Pénalité de dépassement d'autorisation	1% min 10 000
7.1.1.6	Facilités de caisse : débit par dépassement ponctuel	1% min 7 500
<b>7.1.2</b>	<b>Découvert en compte convenu et non formalisé</b>	
7.1.2.1	Taux	TBB + 1 point
7.1.2.2	Commission du plus fort découvert	0,08333% min 500
7.1.2.3	Commission de mouvement	0,0125% min 5 000
7.1.2.4	Pénalité de dépassement d'autorisation	1% min 10 000
7.1.2.5	Facilités de caisse : débit par dépassement ponctuel	1% min 10 000
<b>7.1.3</b>	<b>Facilités de caisse</b>	
7.1.3.1	Découvert Automatique	TBB + 4%
7.1.3.2	Autres crédits à court terme	
<b>7.1.4</b>	<b>Crédit scolaire</b>	TBB-0,50 point
<b>7.1.5</b>	<b>Crédit festivité</b>	TBB-0,50 point
<b>7.2</b>	<b>CRÉDITS À L'HABITAT</b>	
<b>7.3</b>	<b>CRÉDIT-BAIL</b>	NA
<b>7.4</b>	<b>AUTRES OPÉRATIONS CONNEXES AUX OPÉRATIONS DE CRÉDIT</b>	juridique
<b>7.4.1</b>	<b>Frais de mainlevée d'hypothèque</b>	NA
<b>7.4.2</b>	<b>Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)</b>	NA
<b>7.4.3</b>	<b>Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque</b>	NA
<b>7.4.4</b>	<b>Demande de réédition du tableau d'amortissement</b>	1 000/ page
<b>7.4.5</b>	<b>Frais d'impayé au remboursement</b>	NA
<b>7.4.6</b>	<b>Frais d'état d'engagement</b>	NA
<b>7.4.7</b>	<b>Frais d'anticipation</b>	2% du capital restant dû
<b>7.4.8</b>	<b>Frais d'étude des dossiers de prêt</b>	
7.4.8.1	Frais des dossiers de prêt	
7.4.8.2	Frais de mise en place du découvert automatique	1% avec minimum 10 000
7.4.8.3	Ligne d'avance / Découvert automatique	NA
7.4.8.4	Découvert ponctuel < 100 000	NA
7.4.8.5	Découvert ponctuel > 100 000	NA
7.4.8.6	Crédit scolaire et crédit festivité et autres CCT	1% min 10 000
7.4.8.7	Prêt moyen et long terme	1% min 25 000

<b>7.4.9 Autres opérations de crédit</b>	
<b>7.4.10 Avenant sur contrat prêt</b>	
<b>7.4.11 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)</b>	NA
<b>7.4.12 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement</b>	5 000
<b>7.4.13 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte</b>	5 000
<b>7.4.14 Demande d'édition de tableau d'amortissement</b>	5 000
<b>7.4.15 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)</b>	1% de l'échéance impayée
<b>7.4.16 Commission d'engagement</b>	NA
<b>7.4.17 Frais et commissions d'escompte</b>	NA
<b>7.4.18 Cautions et avals</b>	0,75%/ trim. Ind.

## VIII. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

### **8.1 CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER OU DANS LA ZONE UEMOA (TRAITÉS HORS COMPENSATION RÉGIONALE)** NA

#### **8.1.1 Frais d'encaissement**

8.1.1.1	Frais de manipulation : commission d'encaissement chèque	5 000
8.1.1.2	Frais de manipulation : commission d'encaissement d'effet	0,0125% min 5 000
8.1.1.2	Frais port de lettre : effet et chèque	1 500
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	Gratuit
8.1.1.4	Frais d'impayés	15 000
8.1.1.4.1	Avis de sort	3 000
8.1.1.4.2	Dossier	5 000

### **8.2 CHÈQUES ET EFFETS GRATUITS REÇUS DE L'ÉTRANGER OU DE LA ZONE UEMOA**

#### **8.2.1 Chèques reçus par la compensation régionale**

**8.2.2 Frais d'encaissement** 0,15% min 2 500

**8.2.3 Frais de manipulation** NA

**8.2.4 frais de dossier** 15 000

**8.2.5 Commission de transfert : chèques et effets reçus hors UEMOA** 0,5.% min 15 000

**8.2.4 Frais de SWIFT** 10 000

**8.2.5 Frais de port de lettre** gratuit

#### **8.2.6 Frais sur chèque en souffrance**

8.2.6.1 Avis de sort 10 000

8.2.6.2 DHL 50 000

**8.2.7 Frais fixes d'impayés** 30 000

### **8.3. EMISSION DE CHÈQUES DE BANQUE À DESTINATION D'UN PAYS ÉTRANGER**

8.3.1.1 Frais de dossier 5 000

8.3.1.2 Commission de transfert 0,50% min 15 000

8.3.1.3 Swift 10 000

8.3.1.4 E-swift Gratuit

8.3.1.5 TTHU 0,060% min 100

8.3.1.6 Commission achat de devises selon conditions du marché

### **8.4 TRANSFERTS**

#### **8.4.1. Transferts zone UEMOA**

8.4.1.1 Commission de transfert 10 000

8.4.1.2 Swift 10 000

8.4.1.3 Frais de dossier 5 000

#### **8.4.2 Transferts hors zone UEMOA**

8.4.2.1 Commission de transfert 0,50% min 15 000

8.4.2.2 Swift 10 000

8.4.2.3 E-swift Gratuit

8.4.2.4 Frais de dossier 5 000

8.4.2.5 TTHU 0,60% min 100

#### **8.4.3 Autres types de transferts**

8.4.3.1 Transferts reçus de l'étranger payable en euros et autres devises en compte Gratuit

8.4.3.2 Transferts reçus de l'étranger payable en euros et autres devises Gratuit

8.4.3.3 Chez les confrères ou mise à disposition

8.4.3.4 Commission de paiement 0,25% min 2 500

8.4.3.5 Commission de change 0,20% min 3 000

8.4.3.6 Frais de dossier 10 000

8.4.3.7 Swift 1 500

8.4.3.8 Transferts rapides d'argent

8.4.3.9	" Envoi et réception au Bénin, dans l'UEMOA, en Afrique et le reste du monde. Conformément à la loi des finances 2017, toutes les opérations de transferts rapides d'argent sont désormais soumises à la TVA (18%) Pour tous les services de transferts rapides, cités ci dessous, la grille des envois et les commissions sont disponibles dans nos agences. "	La grille des envois et des commissions relative aux services de transferts rapides d'argent peut être consultée dans nos agences.
8.4.3.10	ORYX - valable uniquement sur le réseau Orabank en Afrique	La grille des envois et des commissions relative aux services de transferts rapides d'argent peut être consultée dans nos agences.
8.4.3.11	Western Union	
8.4.3.12	SIGUE (ex COINSTAR)	
8.4.3.13	Wari	
8.4.3.14	Money Gram	
8.4.3.15	RIA	
8.4.3.16	Small World	
8.4.3.17	Money Trans	
8.4.3.18	MTN MOBILE MONEY	

## IX. AUTRES SERVICES (DIVERS)

<b>9.1 FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS (EN UNITÉ) - RECHERCHE DE DOCUMENT DATANT DE PLUS DE 90 JOURS</b>		
9.1.1	0 à 30 jours	Gratuit
9.1.2	30 à 60 jours	Gratuit
9.1.3	60 à 90 jours	5 000/pièce
9.1.4	Plus d'un an	10 000/pièce
9.1.5	Supplément par photocopie	NA
9.2	<b>BOÎTE À LETTRES</b>	Gratuit
9.3	<b>LOCATION DE COFFRE FORT</b>	
9.3.1	Coffre de 26 cm x 7,5cm	7 500
9.3.2	Coffre de 26 cm x 14cm	20 000
9.3.3	Coffre de 26 cm x 27,5cm	30 000
9.3.4	Dépôt de garantie libéré à la fin du contrat suivant le format de coffre-fort	30 000 à 100 000
9.4	<b>FRAIS DE REPRODUCTION DE CLÉ</b>	A la charge du client
9.5	<b>DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR CLIENT</b>	NA
9.6	<b>DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS</b>	NA
9.7	<b>DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPTABLES (COMMISSAIRES AUX COMPTES)</b>	NA
9.8	<b>ABONNEMENT MENSUEL AU SITE INTERNET</b>	Gratuit
9.9	<b>SUCCESSIONS</b>	Dir juridique
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	27 500
9.9.2	Lettre d'avertissement	NA
9.9.3	Lettre d'injonction	NA
9.9.4	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	NA
9.9.5	Frais annuels de tenue de compte	15 000
9.10	<b>FRAIS ANNUELS SUR COMPTE INACTIF (CRÉANCES ARRIÉRÉES)</b>	
9.11	<b>FRAIS RELATIF SAISIE-ARRÊT/AVIS À TIERS DÉTENTION OU OPPOSITION ADMINISTRATIVE</b>	NA
9.11.1	*Lettre d'avertissement	
9.11.2	*Lettre d'injonction	NA
9.12	<b>ATTESTATION D'AVOIRS</b>	NA
9.13	<b>RECONSTITUTION D'EXTRAIT DE COMPTE (DEMANDE DE RELEVÉS)</b>	Voir 2.1.5
9.14	<b>AUTRES TYPES DE SERVICES</b>	1 000/ page
9.14.1	Information semestrielle des cautions	
9.14.2	Bancassurance	NA

9.14.2.1	Oravie Plus	Voir conditions en agence
9.14.2.2	Oravie plus nouvelle formule	Voir conditions en agence
9.14.2.3	Assurance IARD	Voir conditions en agence
9.14.2.4	Assurance Incendie	Voir conditions en agence
9.14.2.5	Assurance Habitation	Voir conditions en agence
9.14.2.6	Assurance chantier	Voir conditions en agence
9.14.2.7	Assurance Multirisques professionnels	Voir conditions en agence
9.14.2.8	Assurance Moyens de paiement	Voir conditions en agence

\* la tarification des transferts en devises non éligibles à la couverture BCEAO est libre.

Tous les frais et commissions sont soumis à la TAFA

TAFA : 10%



**Orabank**  
Bénin

## LE RESEAU ORABANK AU BENIN

L'ensemble de notre équipe se tient à votre disposition dans l'une de vos agences où vous pourrez effectuer toutes vos opérations bancaires courantes.

### COTONOU

#### Agence principale

Rue du Gouverneur Général Ponty  
01 BP 2700 Cotonou  
Tél. : 00 (229) 21 31 31 00  
00 (229) 21 31 31 03/ 04  
Fax : 00 (229) 21 31 31 02

#### Agence Akpakpa

Carrefour Sobebra  
BP 01 BP 2700 Cotonou  
Tél. : 00 (229) 62 15 26 28  
00 (229) 95 57 48 73

#### Agence Calavi

Route Inter Etat N°2 - Calavi Kpota  
BP : 2202 Abomey-Calavi  
Tél. : 00 (229) 21 36 23 40

#### Agence Missèbo

Rue du marché Missèbo  
Tél. : 21 31 00 13

#### Guichet TAMA TAMA, transferts rapides d'argent

Rue du Gouverneur Général Ponty  
Tél. : 00 (229) 21 31 31 00  
Fax : 00 (229) 21 31 31 02

#### Agence Sacré-Cœur (EX BRS Akpakpa)

Akpakpa, Quartier ABOKI CODJI,  
Près de la Place LENINE - Cotonou  
Tél. : 00 (229) 61 35 16 86

#### Espace Gold (dédié aux clients VIP)

Rue du Gouverneur Général Ponty  
01 BP 2700 Cotonou  
Tél. : 00 (229) 21 31 31 00  
Fax : 00 (229) 21 31 31 02

#### Agence Kouhounou

Axe menant du Carrefour du Stade vers  
le Carrefour de la Mairie de Zogbo.  
Tél. : 00 (229) 67 21 72 72  
Fax : 00 (229) 21 38 08 32

### PROVINCE

#### Agence Porto-Novo

Carrefour Catchi  
BP 688 PORTO-NOVO  
Tél. : 00 (229) 20 22 22 66  
00 (229) 67 97 88 48  
Fax : 00 (229) 20 22 38 66

#### Agence Natitingou

Quartier Yokossi  
(Face Immeuble Quidata)  
BP 183 NATITINGOU  
Tél. : 00 (229) 62 23 13 83

#### Agence Bohicon

Bohicon, Route d'Abomey. Imm.  
face aux Sapeurs-pompiers  
Tél. / Fax : 00 (229) 62 73 89 46

#### Hilla-Condji

Frontière Bénin/Togo  
(Quartier Adjovi)  
BP : 61 Agoué  
Tél. : 00 (229) 66 73 33 85

#### Agence Parakou

Quartier Gah  
(Face Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance)  
BP 536 PARAKOU

#### Agence Tanguiéta

l'Hôpital St Jean de Dieu  
Tél./Fax : 00 (229) 66 30 86 83

#### Agence Lokossa

Quartier Qaqué-Zounhoué  
(Face Loterie Nationale)  
Tél. : 00 (229) 61 32 38 28

#### Agence Kandi

Quartier Sinikoussoubéri  
Face à la mairie de Kandi